

CYCLE DES HAUTES ÉTUDES DE LA CULTURE

Session 22-23 : « Les temps de la culture »

Synthèse du Rapport du Groupe 1

Viellissement de la population :

Quelles adaptations des politiques culturelles pour toutes les générations ?

RÉFÉRENT : MARC DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne Rhône Alpes

Membres du groupe :

- **Cécile BACKES**, pédagogue, metteuse en scène de théâtre, 3IS Paris
- **Leila BENAOUALI**, directrice, association Dans6T
- **Pascale BEYAERT**, coordinatrice ministérielle du pilotage de la sécurité des jeux olympiques et paralympiques, ministère de la Culture
- **William JOUVE**, conseiller livre et lecture, archives, langue française et langues de France, DRAC Provence- Alpes- Côte d'Azur
- **Pauline LAVAGNE D'ORTIGUE**, ancienne cheffe de la mission innovation publique, direction interministérielle à la transformation publique
- **Agnès VATICAN**, conservatrice générale du patrimoine, directrice des archives départementales de la Gironde

Avec la participation de **Soline LAUNAY**, étudiante à SciencesPo Paris

Synthèse et principaux points du rapport

« *Un carnet de voyage au pays que nous irons tous habiter un jour : la vieillesse* », Laure Adler (*La voyageuse de nuit*, Éditions Grasset, Paris, 2020).

L'évolution démographique de nos populations vers un grand âge vient questionner le rapport des politiques publiques avec le phénomène de vieillissement. Or, la notion de vieillissement ne peut être pensée sans son rapport à la société : le senior n'a pas le même âge selon les discours des institutions ni selon les époques, de l'antiquité où son statut est valorisé à l'aune du nombre réduit de plus de 60 ans, à l'époque actuelle caractérisée par des politiques sectorisées et le poids des générations issues du baby-boom qui souhaitent demeurer parties prenantes des décisions les concernant. Ainsi la question de l'âge est-elle une question de perspectives, qui par leur diversité, entraînent différentes représentations de la vieillesse faisant aujourd'hui de celle-ci une réalité plurielle.

La question du vieillissement est un enjeu majeur de politiques publiques et ne cesse de gagner en importance dans les débats publics. Pour autant, la culture demeure fortement absente des débats et des politiques publiques sur le vieillissement alors même que les stéréotypes et préjugés sur le vieillissement sont souvent véhiculés, voire amplifiés, par les acteurs culturels.

Or le besoin est criant, s'agissant tant du rôle de la culture en terme de socialisation et d'évolution du regard pour les personnes concernées, que du lien intergénérationnel mis à mal dans nos sociétés compartimentées et qu'il s'agit de reconstruire. A l'inverse des dérives de « l'âgisme » soulignées par le rapport il s'agit de repenser la capacité d'initiatives des individus et à tirer profit de leurs compétences et expériences, pour eux-mêmes comme pour la société toute entière. C'est un enjeu majeur et accessible : hors des dispositifs nationaux conçus en priorité pour faire face aux enjeux de la dépendance, de nombreux exemples de terrain témoignent d'avancées concrètes à l'initiative d'acteurs locaux qui constituent autant de sources d'inspiration.

C'est en prenant appui sur ces paramètres que ce rapport très documenté s'inscrit dans une démarche de remise en perspective et de déconstruction des poncifs et clichés pour s'orienter vers de nouvelles pistes créatives concernant le lien entre la culture et le vieillissement de nos populations.

Ainsi, le sujet de l'âge est-il abordé sous deux axes principaux:

- Comment faire évoluer le regard de la population sur le sujet du vieillissement et quel rôle ont les acteurs culturels pour lutter contre les discriminations liées à l'âge ?
- Comment favoriser le partage culturel intergénérationnel grâce à des politiques culturelles fondées sur les droits culturels ? Comment s'inspirer des initiatives développées à l'étranger sur ces enjeux encore peu traités dans les politiques culturelles nationales ?

1 – État des lieux et questionnements : le vieillissement, une notion et des réalités en évolution

Pour mesurer l'importance de la question de l'âge, on citera le rapport :

- **Le regard qu'on porte sur le vieillissement n'est pas linéaire dans le temps et dans l'espace**, il varie en fonction de l'organisation socio-économique et culturelle d'une société et du rôle social et politique accordé aux personnes âgées.
- La génération de baby-boomers française née entre juin 1944 et 1973 s'est interrogée sur un modèle de société et le rapport au travail en s'engageant notamment dans la vie politique, économique et associative et en **revendiquant l'idée que les personnes vieillissantes devaient être co-constructrices des politiques publiques les concernant**.
- Plusieurs tournants sont amorcés en Europe dans la façon dont le monde envisage de **construire une société pour tous les âges** avec notamment la réinvention d'une politique de la vieillesse en France dans les années 1960, puis son institutionnalisation dans les années 1980 et enfin sa transposition à l'échelle européenne avec le Plan Madrid de 2002.
- **Dans les sociétés contemporaines, la tendance est à la disqualification de la vieillesse et à la dégradation des représentations des personnes âgées**, perçues comme inutiles dans un monde dicté par la performance, la rapidité et la productivité. Le regard porté sur les personnes vieillissantes par des stéréotypes discriminatoires est qualifié d'âgisme.
- **Les recherches scientifiques récentes en matière de neurosciences révèlent l'importance de la pratique culturelle dans la préservation des fonctions cognitives chez les personnes âgées**. Ainsi, une meilleure prise en compte des personnes vieillissantes dans les politiques culturelles constitue un levier puissant de prévention des risques liés au vieillissement.

2 – Vieillesse et secteur culturel : où sont les seniors ?

Le rapport se concentre sur trois axes d'observation : la fréquentation des lieux culturels, les évolutions des pratiques culturelles et l'emploi d'acteurs culturels.

Un questionnaire adressé au réseau CHEC concernant les pratiques culturelles des publics seniors montre à la fois leur place réelle et le manque d'identification par une grande part (75%) des structures culturelles. A l'inverse 85% des structures développent une offre spécifique pour les jeunes en suivant l'objectif de renouvellement des publics. Quand seulement 7% des structures citent une volonté de renforcer le lien intergénérationnel.

- Contrairement aux idées reçues, les pratiques numériques se démocratisent chez les seniors qui sont de plus en plus nombreux à maîtriser les outils numériques ou à solliciter des formations spécifiques.
- Les seniors sont présents dans une grande partie des emplois culturels (artistes plasticiens, artisans métiers d'art, journalistes, traducteurs/interprètes, archivage et conservations, professeurs d'art). A noter par exemple que 50% des professionnels de l'audiovisuel ont plus de 40 ans.
- Les emplois culturels connaissent d'importantes mutations structurelles – non salariat, auto-entreprenariat, valorisation de nouvelles pratiques notamment numériques - appelant à un renforcement de la protection des seniors par les politiques publiques.
- Âgisme et sexisme forment une combinaison dévastatrice à titre d'exemple dans le champ de l'audiovisuel où moins de 7% des rôles féminins des films produits et tournés en France sont confiés à des femmes de plus de 50 ans (alors qu'elles représentent 22% de la population française).

- Quel que soit l'environnement, l'artiste impose son temps de création : un temps long. Les artistes se questionnent donc sur le temps qui passe et l'impact sur leur pratique artistique en affirmant que la barrière des 50 ans impose souvent un passage de la création artistique à l'enseignement. Le caractère multiforme des activités artistiques appelle donc à repenser la notion de parcours et de mieux accompagner la fragilité.

3 – Propositions à enrichir : et si les acteurs culturels travaillaient à changer le regard sur le vieillissement pour redynamiser les liens intergénérationnels ?

A partir des démonstrations précédentes, le rapport insiste sur le rôle spécifique des acteurs culturels pour transformer le regard posé sur le vieillissement et adapter les politiques publiques en faveur du maintien d'un lien intergénérationnel.

SYNTHESE DES PROPOSITIONS DU GROUPE 1

ESPACE PUBLIC

- **Encourager une conception plus ouverte et adaptable des lieux culturels grâce à des pratiques culturelles basées sur le « aller vers » et sur les projets intergénérationnels.** Ceci passe par une valorisation des processus de création dans l'espace public (pour combattre les difficultés liées à la mobilité) mais aussi par la mise en place de projets dans des structures spécialisées (EHPAD) pour lutter contre l'isolement.
- **Développer une politique architecturale volontariste d'adaptation au vieillissement de la population en remettant l'usager au cœur de la démarche :** réinvention de l'habitat et de l'espace public, conjugaison de l'espace intime et la création d'un espace collectif, synthétiser la ville écolo et la ville silver (accès aux équipements culturels, lutte contre l'isolement, les relations intergénérationnelles).

LE BIEN VIEILLIR

- Exiger des politiques publiques sur le vieillissement **qu'elles prennent en compte les besoins de l'esprit tout autant que ceux du corps.** Certains exemples pionniers existent à l'échelle territoriales comme les Villes Amies des Aînés (VADA) mais manquent d'être transposées à l'échelle nationale.
- **Lancer une campagne nationale, portée par le Ministère de la Culture,** de sensibilisation aux problématiques du grand âge et sur l'importance des activités et pratiques culturelles intergénérationnelles pour bien vieillir.
- **Prescription des activités culturelles sur ordonnance** par les médecins sous l'égide de la « santé culturelle » et conditionner les subventions d'État et des conseils régionaux aux EHPAD à la mise en place d'activités culturelles pour les résidents.

CREATION

- **Inclure une clause de bonification intergénérationnelle aux subventions et appels à projet :** une discrimination positive pour l'emploi et/ou la représentation de personnes âgées pourrait concerner l'ensemble des dispositifs de soutien à l'activité culturelle.
- **Promotion de la diversité au sein des ensembles artistiques, et construction d'un imaginaire plus valorisant pour les aînés** (à travers un renouvellement des récits et des formats dans le champ de la culture). Cela comprend également l'action sur les stéréotypes « âgistes » et sexistes en promouvant des femmes à des instances de gouvernance et en valorisant l'engagement des acteurs culturels contre l'âgisme.
- **Encourager la fabrication d'œuvres communes,** processus associant artistes et citoyens de tous les âges.
- **Donner plus de visibilité à de nouvelles formes de production et d'accompagnement artistique et d'initiatives citoyennes qui décroissent les regards** et prennent la forme de projets inclusifs, collectifs, intergénérationnels et co-construits (ex : Les Nouveaux Commanditaires).

EMPLOI

- **Encourager la diversification des activités et de la temporalité dans les parcours d'artistes** et repenser le modèle succès/échec et activité/chômage en valorisant par exemple les artistes-enseignants.
- **Favoriser l'emploi des seniors** en valorisant l'expérience des individus.

FORMATION

- **Intégrer une dimension intergénérationnelle à l'Éducation artistique et culturelle (EAC)**, imaginant des parcours de formation spécifiques pour revaloriser certains métiers du grand âge.
- **Opérer une mission de recensement des initiatives culturelles intergénérationnelles avant d'en élaborer les prolongements**, sous forme de soutien ou d'accompagnement en faisant par exemple du PassCulture un outil de développement de liens intergénérationnels.

TRANSMISSION

- **Renforcer la politique de capitalisation et d'archivage du spectacle vivant pour faire dialoguer les mémoires**, inciter à la transmission et témoigner de l'évolution des regards sur les questions de vieillissement. Il s'agit de considérer la personne âgée comme une ressource de transmission : s'appuyer sur l'expérience, les savoirs et les pratiques culturelles des anciens par une approche inclusive et le faire devenir une mission de politique publique.
- **Création d'un observatoire culturel intergénérationnel au sein du Ministère de la Culture** et explorer de nouvelles modalités de transmission intergénérationnelle dans les lieux de formation (tutorat individuel entre artiste senior et étudiant artiste).
- **Faire du bénévolat culturel intergénérationnel un cadre d'action à double sens** : donner du temps pour faciliter l'accès des personnes âgées à la culture et encourager les personnes âgées à transmettre leur culture aux plus jeunes.
- **Penser des tiers-lieux comme des refuges climatiques et des espaces de transmission culturelle intergénérationnelle.**